1666, 26 décembre – Vente Jean Thivierge à Pierre Bissonnette
(Pierre Duquet)

26 Decembre 1666

1 Pardevant Leno.re Royal enla nouvelle france Et tesmoings
2 Soubsignez fut p'nt enSa perSonne Jean Tibarge le quel
3 deSon bon gré et volonté arecognu et Confessé avoir vendu
4 ceddé quitté et transporté et promet garentir detous troubles
5 et Empeschementz generallement quelconques a Pierre
6 BiSSonnet acepreSent Et acceptant pour luy Ses hoirs et
7 ayantz cauSe a ladvenir uneConceSSion Scize aCharles bourg,
8 Contenant quarante arpentz de terre dont Environ deux arpentz
9 debois abbattu Sur Jcelle Joignant ladConcession d'un costé
10 a Pierre Cyerrois Et dauct. costé a Pierre guillebault
11 Estant En la Sencive des R.ds Peres Jesuistes Et
12 Chartée Envers eux ducens quelle peut debvoir que lesd
13 partyes n'ont peu quant apreSent dire n'y desclarer
14 dece Enquises par ledno.re ainsy quil appert
15 parContract passé par devant vachon no.re endatte du
16 Pour touttes et Sans auct. Charges debtes nyhypoteques
17 quelconques ainsy queled vendeur aaffirmé quitté
18 des arrerages des d cens et Rentes Jusques aceJour
19 Cette vente faicte alaCharge des dcens et rentes
20 Seulement Et oultre moyennant laSommede
21 quatre vingt Seize livres tournois queled achepteur
22 ena promïs payer audvendeur Sçavoir la Somme deSoixante
23 Livres tournois dans demain prochainement venant
24 EtlaSomme de trenteSix livres dans leJour Etfeste
25 deS.t Joseph prochain delannée qu lon Comptera
26 xvj.c ~~Cinquante~~ Soixante Sept Moyennant quoyle
27 d vendeur fera abbattre Surlad ConceSSion a
28 Lentrée d'Jcelle La quantité de huict perches

29 debois deprofondeur a Ses fraïs Etdespends
30 EtEnCe faisant led S. vendeur a promis mettre
31 ez mains dud achepteur le Contract dacquisition
32 Susdatté Et mentionné Concernant laproprieté dela
33 d terre DanS huict Jours des preSentes Mettant
34 EtSubrogeant par led vendeur led achepteur du
35 tout en Son lieu Et droictz noms Raisons Et actions
36 Transportant Enout'. Tous droictz DeSaisissant &c
37 Voulant &c procureureur le porteur &c donnant
38 pouvoir &c Carainsy &c promettant &c
39 obligean &c Renoncans &c fait EtpaSsé

40 a quebecq eStudeduno.re SusdEtSoubsigné le
41 xxvj.c Jourdedecembre xvj.c SoixanteSix preSentz
42 LeS.r Jean Maheust bourgeois dequébeq Et
43 ~~Louis le Vasseur~~ Martin guendon tesmoinSSoubsignez avecq le no.re
44 Et ont lesdVendeurs Et achapteurdesclaré
45 neSçavoir escrire n'y signer dece Enquis Suivant
46 lordonnance
47 Jean MaheuSt
48 martin gendon. Duquet
49 no^re

La fête de St-Joseph correspond au 19 mars./lsh

FAIRE REVIVRE